

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

### INSERTIONS.

Annonces, la ligne : 20 c.  
Réclames, — : 30  
Faits divers, — : 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas.  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

### On s'abonne :

A PARIS,  
Chez M. HAYAS-LAPPIÈRE et Co,  
Place de la Bourse, 8.

### ABONNEMENT.

**SAUMUR :**  
Un an . . . . . 30 fr.  
Six mois . . . . . 16  
Trois mois . . . . . 8  
**Poste :**  
Un an . . . . . 35 fr.  
Six mois . . . . . 18  
Trois mois . . . . . 10

### On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 33.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

30 Août 1876.

## Chronique générale.

Dans ces derniers jours, les feuilles radicales avaient mis un tel acharnement à combattre M. de Mun que l'on devait s'attendre, dans l'arrondissement de Pontivy, à une lutte ardente entre le catholicisme et la révolution. Dans cette lutte M. de Mun l'emporte, mais nous n'hésitons pas à dire que nous sommes plus forts. Il est évident que la Bretagne elle-même est atteinte par la propagande révolutionnaire. Ce que nous devons constater aussi par la comparaison des chiffres de l'élection présente avec la précédente, c'est que presque tous les électeurs de M. l'abbé Cadoret se sont ralliés à la candidature de M. Le Maguet.

Dans les Côtes-du-Nord, il est non moins clair que le nombre de bonapartistes n'ont pas suivi les recommandations de leurs chefs et se sont abstenus de voter pour M. le prince de Lucinge. Le candidat catholique succombe devant l'injuste accusation que colportaient contre lui des adversaires sansloyauté, lesquels prétendaient, contre tout droit, qu'il n'était pas Français. Dans ces conditions, son échec même est glorieux et promet une revanche que nous saluons par avance, sûrs que nous sommes d'exprimer ainsi les sentiments des Bretons désabusés.

On annonce que M. Léon Say va faire publier d'abord une note officielle pour démentir tous les bruits de conversion du 5 0/0 qui le contrariaient fort vivement. Si ce démenti officiel ne suffisait pas, une seconde note paraîtrait à l'Officiel.

Par l'entremise de M. de Marcère, des rapports auraient été demandés aux préfets

sur l'impression que produisaient les bruits de conversion.

Les rapports, en général, s'accorderaient à constater l'inquiétude causée aux intérêts financiers de la province, et feraient pressentir que les cours de nos rentes pourraient se trouver insensiblement atteints par les inquiétudes suscitées.

De là, la résolution prise par le gouvernement de couper court aux rumeurs et commentaires répandus depuis quelque temps.

On ajoute que M. Soubeyran serait à la tête de la campagne « conversionniste », ce qui achèverait de déterminer M. Léon Say à en arrêter les développements.

Si la guerre finit entre les Serbes et les Turcs, on pense, dans plusieurs cercles diplomatiques à Paris, que des difficultés plus sérieuses commenceront dans les conférences européennes où se produira l'antagonisme entre la politique de l'Angleterre et de la Russie. M. de Bismark pourrait bien démasquer, dans ces conférences, la politique silencieuse de l'Allemagne ; on verrait le résultat de récentes négociations entre les deux empereurs de Pétersbourg et de Berlin. La diplomatie observe et s'attend à de graves incidents.

Dans la colonie allemande, on croit toujours que le prince Hohenlohe revient à Paris avec des instructions importantes relatives à la question turco-serbe. M. Decazes, qui est payé pour être défiant, fera bien de se mettre en garde contre les propositions du cabinet de Berlin.

A ce sujet, nous lisons dans un journal :

Depuis trois jours, il est question de faire la paix en Orient. Le difficile est d'en déterminer les conditions, car il n'est pas sûr que là-dessus les puissances dont on annonce l'intervention soient promptement d'accord. A titre d'information, nous reproduisons ce que dit le Nord à ce sujet, parce qu'on y peut découvrir les intentions de la Russie :

« Il faut espérer que la sagesse présidera aux résolutions des hommes d'Etat à Constantinople, et que ceux-ci formuleront des conditions de paix acceptables. Les résultats pratiques de la guerre qui, du côté de la Serbie, sont à peu près nuls à l'heure qu'il est, puisque la vallée du Timok a été presque entièrement récupérée par les Serbes, et qui, du côté du Monténégro, se présentent sous la forme de pertes sensibles essuyées par la Turquie, ces résultats pratiques ne sont guère faits d'ailleurs pour justifier des exigences notables, si tant est qu'il puisse même être question d'exigences quelconques. La médiation de l'Europe facilitera du reste la conclusion de la paix.

« Il est probable que les puissances délégueront à l'une d'elles le soin d'exercer cette action médiatrice ; plus les négociations marcheront promptement, mieux cela vaudra, et il saute aux yeux qu'une médiation à six pourrait entraîner des retards fâcheux.

« Nous espérons, pour les motifs que nous avons déjà indiqués, que cette tâche incombera à l'Italie, qui, plus désintéressée dans la question qu'aucune autre puissance, est la mieux qualifiée pour l'accomplir, et pourra s'inspirer exclusivement des intérêts généraux de la paix, de la justice et de l'humanité, sans risquer d'être entravée dans son entreprise par des suspicions d'arrière-pensées égoïstes ou de projets ambitieux. »

D'autre part, voici ce que conjecturent les Tablettes d'un Spectateur de ce qui se passerait à Berlin :

« Comme la Serbie, en commençant la guerre, a entendu n'être que l'avant-garde d'une armée russe, et comme la malheureuse campagne s'est faite avec l'argent et les cadres russes, le cabinet de Berlin comprend que c'est la Russie, qui, en réalité, est vaincue, et, par conséquent, il échange avec Saint-Petersbourg des dépêches, en vue de la conclusion d'une paix qui n'altère en rien la position de la Serbie ante bel-lum. »

Nous le répétons, ce sont là des indica-

tions conjecturales à cette heure ; mais elles peuvent se rencontrer avec la vérité.

Si l'on en croit la France, le maréchal aurait fait recommander à M. le préfet du Rhône et à d'autres préfets de différents départements où il doit s'arrêter, qu'il n'entend pas que sa présence soit la source de dépenses pouvant grever les budgets, autrement que par des secours votés exceptionnellement en faveur des indigents.

D'autre part, le Français affirme que le maréchal aurait déclaré vouloir donner de sa bourse, aux indigents de Lyon, la somme que le conseil municipal de cette ville aurait refusée pour sa réception.

Il n'est pas exact, comme les journaux l'ont annoncé, que l'impératrice Eugénie soit allée au château d'Arenenberg pour la fête du 15 août.

L'arrivée des notabilités bonapartistes des deux sexes qui viennent présenter leurs hommages à l'impératrice entraîne des dépenses qu'elle a voulu, dit-on, éviter.

Il n'y a rien de fondé dans la nouvelle publiée par les journaux au sujet d'un séjour que le comte de Chambord ferait en Suisse, au mois de septembre, près de la frontière française.

M. Rameau, le petit-neveu du musicien, est mort, léguant à la ville de Lille une fortune évaluée à 200,000 francs. M. Rameau avait déjà donné l'année dernière 300,000 francs pour la construction d'un établissement pour les fêtes publiques.

M. Fournier, ex-ministre à Rome, est, dit-on, à la veille de rentrer dans la car-

### Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LE SIGNE DE CAÏN.

(Suite.)

D'après ce qu'elle venait d'apprendre touchant le paysan inconnu, la Marielle jugea que ce qu'il y avait de plus urgent, c'était de pourvoir à son besoin d'aliments.

Elle se hâta de descendre dans la salle du rez-de-chaussée et de raviver les charbons qui achevaient de s'éteindre dans l'âtre.

Lorsqu'elle eut fait chauffer un reste de soupe destinée au déjeuner du lendemain, elle tira de l'armoire une bouteille de vin vieux, la seule qu'elle possédât et qu'elle gardait comme une précieuse réserve en cas de convalescence après une grave maladie ; elle en versa un plein gobelet ; ensuite, assiette et gobelet en mains, elle se dirigea vers le hangar fermé où les volontaires avaient porté et déposé le blessé.

Bien qu'elle eût mis le moins de temps possible à préparer la collation de son nouvel hôte, quand

la grand'mère de Pierrot arriva sous le hangar, elle n'y retrouva plus les six compagnons de son petit-fils.

Ceux-ci, pressés d'aller rassurer leurs familles, avaient laissé à la garde du jeune gars le paysan ramassé par eux sur la route.

Resté seul, Pierrot essaya de lutter contre le sommeil ; mais, fatigué de sa laborieuse promenade militaire, il se laissa tomber sur un sac de copeaux où il s'endormit tout aussitôt et si profondément que le bruit du bombardement ne l'eût pas réveillé.

La Marielle s'approcha discrètement du blessé ; il ne dormait pas, lui !

D'abord, elle ne put qu'à peine l'entrevoir, à la pâle clarté d'une lanterne d'écurie accrochée à l'entrée du hangar.

Ce fut presque à tâtons qu'elle mit dans ses mains l'assiette de soupe qu'il saisit avidement.

Quand il eut rendu l'assiette et vidé le gobelet, il ne dit qu'un mot :

« Merci ! »

Ce mot fit tressaillir la Marielle. Prise d'un tremblement soudain, elle se sentit près de défaillir.

Alors, s'efforçant de dominer l'émotion qui la faisait vaciller sur ses jambes, elle alla, du plus vite qu'elle put, décrocher la lanterne, puis, revenant près du brancard, elle ouvrit la vitre de corne et dirigea la lumière sur le visage de son hôte.

Un cri de surprise allait échapper à l'ancienne gouvernante de la famille Francmartel ; mais le so-disant paysan, qui déjà l'avait reconnue, la nomma à demi-voix, et mit le doigt sur sa bouche pour lui imposer silence.

Elle, comprimant sous ses mains les battements de son cœur, murmura ce nom « Maurice », et tomba à genoux pour remercier Dieu.

### IV. — RÉVÉLATION.

Quand elle eut achevé d'adresser ses actions de grâces à la Providence qui venait de lui rendre son Benjamin, la Marielle pensa que, dans l'intérêt du mystère dont Maurice enveloppait son retour, il était prudent de ne pas le retenir sous le hangar jusqu'au réveil de Pierrot.

S'étant assurée que le blessé avait recouvré assez de forces pour se lever, et pouvoir la suivre, elle l'aida, pas à pas, à traverser la cour, le soutint de marche en marche jusqu'en haut de l'escalier, et, silencieusement, l'introduisit dans la chambre d'où elle était descendue afin d'aller porter secours au paysan, supposé inconnu, que les volontaires avaient amené chez elle.

Aussitôt que la Marielle eut mis Maurice à l'abri de tout regard indiscret, elle poussa le verrou intérieur de la porte du palier et alluma la mèche fumeuse de sa lampe de terre pour envisager enfin

à son aise l'enfant chéri qu'elle croyait avoir vu jadis pour la dernière fois.

Mais, supposant qu'à pareille heure cette lumière, aperçue du dehors, pouvait attirer un danger sur son Benjamin, elle se disposait à aller fermer le contrevent, lorsque Maurice, qui jusqu'à ce moment avait gardé le silence, devinant l'intention de la Marielle, arrêta son mouvement vers la fenêtre, et lui dit :

— Si tu as peur pour moi de cette lumière, cache-la dans la cheminée, mais laisse le contrevent ouvert, car j'ai besoin de voir de ce côté-là.

Or, de ce côté, la vue s'étendait sur toute la ville.

Maurice, debout près de la fenêtre, l'embrassa d'un coup d'œil si avide qu'on eût dit qu'il reprénait possession d'un bien depuis longtemps perdu et toujours regretté. Ensuite, son regard s'arrêta sur un point de la perspective, et il y demeura fixement attaché.

Quoi que la Marielle s'avisât de lui dire pour le distraire de sa contemplation, elle ne put parvenir à l'en arracher.

Ce point, dont l'aspect l'avait frappé d'immobilité et de mutisme, c'était la tour carrée du haut fourneau de l'usine Francmartel.

Après quelques minutes passées ainsi, la Marielle, cédant à l'inquiétude que lui causait une attitude contemplative gardée si longtemps par

rière diplomatique par des fonctions importantes.

M. Hulin, ancien membre de l'Assemblée nationale, dont la faillite fit tant de bruit, vient d'être condamné par le tribunal correctionnel de Chinon (Indre-et-Loire) à deux ans de prison pour banqueroute simple.

M. Dufaure vient d'adresser aux premiers présidents et aux procureurs généraux une circulaire qui ne contribuera pas peu à donner aux hommes de valeur que compte notre magistrature un moyen de produire leurs talents au grand jour.

Le garde des sceaux, pour exciter le zèle de nos jeunes magistrats et leur créer des titres à l'avancement, institue au ministère de la justice un comité dont la mission sera de signaler les travaux, émanant des fonctionnaires de l'ordre judiciaire, qui lui paraîtront les plus remarquables. L'examen du comité portera sur les livres, monographies ou articles publiés dans les revues, soit à Paris, soit en province. Des encouragements seront accordés aux auteurs de ces travaux. Le comité recevra également les ouvrages manuscrits sur les différentes branches du droit et de la législation.

Une feuille viennoise annonce que le czar a invité le prince impérial à assister aux grandes manœuvres de l'armée russe, et qu'il aurait l'intention de le nommer propriétaire d'un régiment; mais cette nouvelle paraît bien hasardée.

#### RETOUR DES DÉLÉGUÉS DE PHILADELPHIE.

Dimanche, un grand banquet était donné aux ouvriers délégués, revenant de Philadelphie; six cents frères et amis, empressés de s'initier aux savantes recherches des voyageurs, étaient venus s'asseoir autour de la table démocratique. La dépêche qui nous signale le fait a soin de nous apprendre que l'ordre n'a cessé de régner. Ces pauvres démocrates, on les sait si turbulents qu'une agence amie est obligée de prévenir qu'ils n'ont pas cassé les assiettes.

A la fin du banquet ont été portés les toasts obligatoires. Un délégué, le citoyen Desmoulins, a menacé la France, si elle ne sortait de sa torpeur, d'être battue sur le terrain industriel, comme elle l'a été sur le terrain militaire.

Eh quoi! citoyen, depuis six ans la France vit en République, elle a eu le bonheur d'être gouvernée par des citoyens aussi éminents que MM. Gambetta, Thiers, Ricard, de Marcère, et elle n'a pas encore secoué sa fatale torpeur! alors qu'on nous ramène aux carrières!

Nous aimons à croire que le citoyen Desmoulins ne se bornera pas à un discours prononcé après boire; il consignera dans un rapport substantiel toutes les causes qui

Maurice, vint à lui, et dit, en le forçant de se tourner vers elle:

— Parle-moi donc, cher enfant, et ne t'attarde pas davantage à regarder à travers les vitres de cette croisée; moi, quand j'ai le malheur d'y jeter seulement les yeux, tout mon sang se bouleverse.

Il voulut répondre, mais un sanglot lui brisa la voix, et, s'étant laissé tomber sur un siège qui se trouvait près de lui, il courba la tête et cacha son front dans ses mains.

— Eh bien, voilà que les larmes t'étouffent à présent! continua la Marielle. Au fait, tu te souviens de tout ce que les gens de là-bas t'ont fait souffrir; et, ainsi que moi quand je pense à eux, c'est de rage que tu pleures, n'est-ce pas?

— Non, répliqua Maurice en relevant la tête, c'est de repentir!

A ces mots, la Marielle, muette un moment de stupeur, essaya de surprendre dans les yeux et sur le visage de Maurice le signe évident du trouble de la raison: elle n'y vit que l'expression d'une profonde douleur; mais bientôt, recouvrant la parole, elle s'écria:

— De quoi donc, mon Dieu, peut-il avoir à se repentir, lui que son père a chassé, lui qui a failli mourir de la main de son frère!

Un sourcil empreint d'amertume glissa sur les lèvres de Maurice; puis il dit, en regardant la

donnent aux Etats-Unis la supériorité sur notre patrie. Ces discours, en effet, ne sauraient nous suffire; la France a donné cent mille francs à ces délégués, ce n'est pas apparemment pour leur payer un voyage d'agrément, pour leur permettre d'en rapporter des photographies obscènes et de pérorer à leur retour en présence du compère Barodet.

Plusieurs autres toasts ont été prononcés. Le citoyen Daniel a vivement critiqué les droits du capital qui prime le travail en Amérique comme en France. A la bonne heure! il nous plaît d'entendre dire que la libre Amérique est loin de réaliser l'idéal de nos réformateurs; là-bas comme ici, l'infâme capital s'engraisse des sucurs du peuple, et la République américaine n'est qu'une République pour rire; la vraie République sera celle où le peuple se nourrira à son tour des sueurs des capitalistes.

Un autre orateur, le citoyen Gottard, insiste sur le caractère spécialement socialiste de la délégation envoyée à Philadelphie. Merci, citoyen, *in vino veritas*. Les députés et sénateurs qui, en votre nom, ont sollicité de l'argent pour payer vos voyages, ont prétendu que le socialisme n'était pour rien dans l'affaire; il ne s'agissait, d'après eux, que de tenir nos ouvriers au courant des progrès de l'industrie. C'était, votre franchise le prouve, pour tromper le bourgeois qu'ils parlaient ainsi; ils y ont réussi: soit crédulité, soit plutôt amour de la fausse popularité, les Chambres ont voté les 400,000 fr. demandés. Nous avons toujours cru que ces 400,000 fr. étaient jetés à l'eau; mais, non! ils ne sont pas absolument perdus, puisqu'ils nous ont valu des aveux aussi dépouillés d'artifices.

Rien n'a manqué à la fête, ni le toast à Garibaldi, ni la quête pour ces bons communards. Et dire que la délégation a été choisie et nommée par le ministre du commerce! La démocratie voulait mal de mort au gouvernement inquisiteur qui se réservait le droit de nomination. A-t-il été assez berné, ce pauvre gouvernement! Serait-il arrivé quelque chose de pis si les délégués avaient été directement choisis par les corporations ouvrières? Si le bon sens reprend quelque empire en France, nous en aurons fini à tout jamais avec ces fameuses délégations qui aboutissent à de pareils résultats.

### Etranger.

#### RUSSIE.

D'après un télégramme de Saint-Petersbourg, adressé au *Tagblatt*, l'empereur Alexandre aurait dit exactement, en prenant congé de ses troupes, après les manœuvres: « Je sais que je puis compter sur votre bravoure, bien que pour le moment il ne s'offre aucune occasion d'y recourir. »

#### ALLEMAGNE.

Les autorités municipales de Chemnitz ont donné, il y a quelques jours, un banquet

à M. de Moltke et aux officiers du grand état-major qui l'accompagnent dans le voyage d'instruction qu'il dirige cet été en Saxe. A ce banquet, le « grand silencieux », comme se plaisent à l'appeler les Allemands, est sorti de sa taciturnité habituelle, et a répondu au toast qui lui a été porté en quelques phrases auxquelles leur apparence pacifique donne un haut intérêt:

« Il est des périodes dans la vie des peuples, » a dit M. de Moltke, « dans lesquelles le rôle principal est donné à une classe particulière de la nation. C'est par une de ces périodes que le peuple allemand a passé, il y a six ans. »

« Aujourd'hui, nous vivons encore dans une époque de lutte; mais c'est une lutte qui ne se livre pas sur les sanglants champs de bataille. C'est la lutte de l'intelligence qui est engagée avec le même peuple voisin, sur le terrain pacifique du développement national. Puisse cette lutte se terminer de même par de brillantes victoires! Je suis aujourd'hui l'hôte d'une grande ville industrielle, qui est engagée au premier rang dans cette lutte de l'intelligence. Je lui souhaite, pour prix de la victoire que nous espérons, un développement durable, libre et puissant. Je vous offre mes remerciements et ceux de mes officiers. Vive Chemnitz! »

Il faut rapprocher cet incident de l'attitude pacifique qu'affectent en ce moment la Russie, l'Angleterre et l'Autriche. Qui trompe-t-on ici? demandait Figaro. Plaise à Dieu que la France ne soit pas bientôt dans l'obligation de le demander à l'Europe!

#### TURQUIE.

Voici une dépêche datée de Saint-Petersbourg, 28 août, qui ne manque pas d'importance:

« La nouvelle étant arrivée ici que Tcherniaïef aurait reçu l'ordre de cesser les hostilités, le *Monde russe* a questionné, par voie télégraphique, son correspondant, lequel lui a répondu par la même voie:

« Le prince Milan a bien accepté les propositions des représentants des puissances étrangères relatives à la paix, mais sans qu'il ait été dit un seul mot des conditions: or, les opérations militaires continueront jusqu'à ce que les conditions de la paix aient été convenues.

« Rjevski a battu l'aile droite des Turcs. Il les poursuit.

« Un article de l'Agence, examinant les trois résultats possibles de la guerre: succès des Turcs, succès indécis, succès des Serbes, croit pouvoir prédire les conclusions suivantes:

« Dans la première hypothèse, les conditions formulées par la Porte, à savoir *status quo ante* 1868, indemnités garanties, ne seraient pas acceptées par l'arbitrage européen.

« Dans la seconde hypothèse, la Bosnie et l'Herzégovine seraient provincées vassales avec l'autonomie administrative et communale.

« Dans la troisième hypothèse, on établi-

rait des principautés tributaires, mais indépendantes, sur le modèle de la Roumanie et de la Bulgarie. »

Il est vraisemblable que ce télégramme résume les exigences futures de la Russie. En tout cas, il semble indiquer que le gouvernement de Saint-Petersbourg a l'intention de prendre sérieusement en main la cause des Slaves.

La lutte continue avec acharnement autour d'Alexinatz. Les Turcs combattent, quelque sorte, pour l'existence de leur empire, car, si la victoire restait aux Serbes, le sultan verrait, peut-être, sa domination sombrer en Europe au milieu d'une réaction générale des chrétiens de toute l'Europe.

Les Serbes, de leur côté, sont animés d'un ardent patriotisme; ils ne luttent pas seulement pour leur patrie restreinte, mais pour la patrie serbe tout entière, pour la délivrance de Kossovo. Leur défaite serait fatale à la noble cause qu'ils défendent, et de là la rage opiniâtre avec lequel ils résistent à des forces supérieures.

La dépêche de notre correspondant particulier constate l'acharnement de la lutte dominée des deux côtés par les dispositions morales que nous venons de signaler.

Une bataille terrible s'est engagée le 22 août; le mercredi 23, les Serbes avaient délogé les Turcs de plusieurs positions; mais la nuit ne leur avait pas permis de poursuivre le cours de leurs succès. La lutte recommença le 24 plus violemment qu'elle n'avait jamais et se termina à l'avantage des Serbes.

Une dépêche, que le *XIX<sup>e</sup> Siècle* a reçue de son correspondant particulier, annonce que les Turcs ont été rejetés jusque dans Nisch et qu'ils ont dû évacuer tout le Sud-Est de la Serbie, jusqu'à Mali-Yvor.

Des dépêches russes confirment cet important succès, mais sans faire mention des Turcs jusqu'à Nisch.

Les combats autour d'Alexinatz ont continué en effet le 25 et le 26; d'après les télégrammes turcs qui s'attribuent l'avantage dans ces deux journées.

Les Serbes soutiennent vaillamment et glorieusement, comme on voit, leur cause et celle de leurs frères de Turquie.

Mais les puissances ont hâte de mettre fin à la guerre. La Serbie elle-même paraît le désirer, car l'avenir pourrait être compromis, et les négociations continuent.

D'après une dépêche adressée de Thessalie au *Times*, le docteur Deidesdorff a publié son rapport n'ait pas été publié dans les journaux de Pera se disent en état de résumer.

Le sultan ne souffrirait pas d'une maladie organique du cerveau, mais seulement d'une douleur nerveuse qui ne résisterait pas à un traitement convenable appliqué pendant quelques mois. Il faut calmer l'agitation produite sur les nerfs par les événements tragiques qui l'ont ébranlée. Puis on doit écarter de lui les causes qui pourraient amener une rechute.

Marielle avec une sorte de compassion:

— Pauvre abusée, les sept ans passés depuis mon départ ne t'ont donc rien appris?... Et ce que tu n'as pas craint de supposer autrefois, tu le crois donc encore?

— Comment en douterais-je, reprit-elle, quand j'ai là, devant les yeux, la preuve de la scélératesse d'Adrien?

Et, parlant ainsi, elle s'élança vers Maurice, et d'un mouvement rapide écarta les cheveux sous lesquels il cachait la cicatrice de sa blessure au front.

Violemment émue à la vue de cette cicatrice mise à nu, elle se pencha comme pour y poser ses lèvres; d'un geste de la main, Maurice l'éloigna.

— Ton baiser, lui dit-il, ne fera pas disparaître la preuve de mon crime; elle est ineffaçable!

Profitant, pour garder la parole, de la surprise que ce brusque aveu causait à la Marielle, il s'empressa d'ajouter:

— Sache-le donc enfin, jamais Adrien n'a eu l'intention de menacer ma vie, et si l'un de nous deux a voulu la mort de son frère, ce n'est pas lui, c'est moi! Tu m'avais si bien appris à le haïr!...

La Marielle voulut l'interrompre, il continua:

— Et à douter de la tendresse de mon père; pourtant, si je suis parti, ce n'est pas parce qu'il

m'a chassé; non! je me suis enfui comme un coupable condamné par sa conscience, et qui ne se sent pas le courage de vivre face à face avec sa victime.

A chaque parole de cette révélation, la Marielle éprouvait une commotion douloureuse; elle recevait, comme une accusation personnelle, le contre-coup des reproches qu'il s'adressait.

Pâle, tremblante, et baissant honteusement la tête, elle reprit:

— Si ce que tu dis est vrai, j'ai donc à me repentir d'avoir fait ton malheur en t'inspirant, comme je les ressentais, la défiance et la jalousie contre ton père et ton frère aîné! Si j'ai été injuste envers eux, je suis coupable envers toi, et tu as le droit de te dire que je ne t'ai pas aimé.

Ces derniers mots s'éteignirent dans les larmes.

Maurice, prenant en pitié le chagrin de sa vieille gouvernante, répondit:

— Si fait, tu m'as aimé, Marielle, et même si exclusivement aimé, qu'il ne t'a pas été possible de t'apercevoir que j'étais né vicieux, haineux et méchant; mais, d'après ce que je viens de t'apprendre, tu dois avoir compris qu'un exil de sept ans ne suffit pas pour expier le passé. Je veux obtenir mon pardon, tu m'aideras à le mériter.

— Moi! et comment cela? Qu'espères-tu?

— Quand le moment d'agir sera venu, je te le dirai.

La nuit avançait; la Marielle, s'inquiétant de son besoin de repos que Maurice devait avoir, le pressa de se jeter sur le lit; quant à elle, c'est dans son fauteuil qu'elle se résigna à attendre le retour de l'aurore; mais le sommeil ne vint ni pour lui ni pour elle.

Il était impossible que Maurice n'eût pas eu le coup à raconter des événements de sa vie d'homme volontaire à celle qui le pleurait depuis sept ans; aussi, comme la Marielle s'aperçut qu'il ne dormait pas, elle se hasarda à l'interroger.

— Comment ai-je vécu? dit-il; ce que j'ai fait, ce que j'ai souffert? Pourquoi et comment suis-je revenu? Tu vas le savoir; mais, en m'écoutant, n'attends pas sur mon sort; on ne peut jamais être assez malheureux quand on est si coupable.

(La suite au prochain numéro.)

En tout cas, la prise de sabre d'Osman est remise à huit ou neuf semaines et la réception des ambassadeurs aux calendes grecques.

Aucun acte officiel n'est signé par le sultan et sa prétendue intervention dans les conseils des ministres est une pure fiction.

Le docteur Leidesdorff est un véritable prisonnier; le comte Zichy lui-même ne peut pas le voir.

La vérité est que la maladie du sultan, d'après les médecins qui l'ont approché, est « presque » incurable. Un d'eux voit en lui les mêmes symptômes que ceux qui ont été observés dans la maladie de la princesse Charlotte, avec cette différence qu'au lieu d'accès de mélancolie, le sultan a des accès de fureur. Le seul motif qui empêche sa déposition est la répugnance d'Ab-ul-Hamid à lui succéder.

Dans une dépêche ultérieure, le correspondant assure que le docteur Leidesdorff a dit au comte Zichy que la maladie du sultan était incurable et qu'il s'appretait à quitter Constantinople.

## Nouvelles militaires.

On lit dans le *Journal des Débats* :

Le ministre de la guerre vient de donner des ordres en vue de l'exécution des dispositions du paragraphe 3 de l'article 44 de la loi du 27 juillet 1872. On sait qu'aux termes de ce paragraphe, les hommes de la réserve qui sont pères de quatre enfants passent de droit dans l'armée territoriale.

Parmi les réservistes des classes 1868 et 1869 qui viennent d'être ou vont être appelés sous les drapeaux, un certain nombre d'hommes se trouvent dans ce cas, mais ne savent malheureusement pas quelles formalités ils doivent remplir à l'effet d'être dispensés de prendre part, soit aux exercices, soit aux grandes manœuvres d'automne, et se voient par suite exposés à quitter leur nombreuse et intéressante famille pendant près d'un mois.

C'est afin de régulariser leur situation que le ministre de la guerre vient d'adresser des instructions aux gouverneurs de Paris, de Lyon et de l'Algérie, ainsi qu'aux généraux commandants de corps d'armée.

Les hommes dont il s'agit devront présenter au commandant du bureau de recrutement, sur les registres duquel ils sont inscrits comme réservistes de l'armée active, les extraits de naissance de leurs quatre enfants et un certificat du médecin de la mairie de la commune qu'ils habitent, constatant que ces enfants sont encore vivants. Sur le vu de ces pièces authentiques, le commandant opérera leur radiation de l'armée active et les inscrira sur les contrôles de l'armée territoriale.

Un accident, arrivé à l'occasion de manœuvres militaires de l'armée allemande, a causé une très-grande sensation dans tous les cercles allemands.

Le 1<sup>er</sup> bataillon du 70<sup>e</sup> régiment manœuvrait sur un champ des environs de Trèves. La 4<sup>e</sup> compagnie a été répartie en éclaireurs aux environs. Les hommes s'étaient couchés par terre, lorsque tout-à-coup, à la suite d'un ordre mal compris, un escadron du 9<sup>e</sup> régiment fondit sur eux en plein galop. La moitié de la compagnie fut tuée ou grièvement blessée. Une enquête a été ouverte.

## Chronique locale et de l'Ouest.

Le premier détachement du 40<sup>e</sup> cuirassiers, se rendant au camp du Ruchard, et de là aux grandes manœuvres du 9<sup>e</sup> corps, aux environs de Bléré (Indre-et-Loire), est arrivé à Saumur ce matin à 8 heures 1/2.

Ce détachement est commandé par le colonel du régiment. La fanfare, en arrivant sur la place de la Bilange, s'est fait entendre.

Le *Courrier* publie la note suivante.

Il nous a été assuré que le Conseil municipal avait décidé que toutes les fournitures nécessaires aux enfants qui suivent les cours de l'école mutuelle et de l'école laïque de jeunes filles, leur seraient délivrées gratuitement. Déjà cette mesure était pratiquée pour les enfants dont les parents étaient nécessiteux; il résulterait de là que le principe de gratuité absolue aurait été admis pour ces écoles.

« Il a été assuré » au *Courrier*.... Si cette assurance se confirme, nous le regretterons pour nos conseillers municipaux. C'était trop déjà d'avoir refusé à l'école Saint-André, également communale, les livres pour la distribution des prix; la nouvelle décision met le comble à la mesure.

Les actes de nos représentants seraient-ils toujours en opposition avec leurs doctrines? Si ce bruit se confirme, messieurs les municipaux, que ferez-vous de l'égalité?

Et puis, il y a dans ces deux écoles des enfants appartenant à des familles dans une certaine aisance; leurs parents consentiraient-ils à recevoir des fournitures avec les deniers de la ville, alors que leurs voisins n'y participeraient pas, parce qu'ils fréquenteraient un autre établissement? Voulaient-ils s'exposer aux reproches de ces derniers, à la satire parfois très-amère que semblable faveur leur attirerait?

Si vous voulez faire des largesses avec l'argent des contribuables, soyez donc larges sans exception: que tous les enfants de la ville, qui doivent vous être également chers, y participent; que toutes les écoles de Saumur émergent sur le même pied au budget communal.

Angers. — Le 32<sup>e</sup> de ligne ne doit quitter Angers pour se rendre aux grandes manœuvres que samedi prochain, 2 septembre; mais, dès lundi, le 32<sup>e</sup> a évacué en partie ses casernes, afin de permettre au dépôt du 77<sup>e</sup> de ligne de tout préparer pour l'arrivée des quatorze ou quinze cents réservistes attendus à Angers pour vendredi 1<sup>er</sup> septembre. En attendant leur départ, les hommes du 32<sup>e</sup> sont cantonnés un peu partout, dans la vieille église Saint-Laud, dans la Doure, etc. Les musiciens sont établis dans l'école de la rue du Bœuf-Gorgé, quartier Saint-Laud.

PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE.

A MM. les Maires du département.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-après une circulaire que vient de m'adresser M. le ministre de l'agriculture et du commerce :

« Monsieur le préfet, l'agriculture, vous ne l'ignorez pas, s'est considérablement modifiée depuis vingt à vingt-cinq ans dans notre pays. D'une part, la consommation toujours croissante des denrées agricoles; d'une autre part, la rareté de la main-d'œuvre, ainsi que de l'élevation du loyer des terres, l'ont engagée dans la voie du progrès.

» Pour répondre, en effet, à la situation nouvelle qui lui était faite, l'industrie agricole a dû modifier ses assolements, accroître les fumures, réaliser des économies sur ses semences et surtout recourir aux moyens mécaniques pour faire une partie de ses travaux, car l'introduction d'un matériel perfectionné dans une ferme a pour résultat d'augmenter la puissance productive de l'homme et de permettre, avec le même personnel, d'exécuter une somme d'opérations beaucoup plus considérable, en réduisant les labeurs et les frais, tout en améliorant le bien-être des maîtres et des ouvriers.

» De là la nécessité de répandre le plus possible les semoirs, les faucheuses, les moissonneuses, la machine à battre, la faneuse, le râtelier à cheval, l'arracheuse de pommes de terre et tous les outils perfectionnés que la mécanique a inventés depuis vingt ans. Déterminer un mouvement plus rapide en ce sens est véritablement une œuvre de progrès et d'humanité, et c'est ce but que le gouvernement de la République s'attache à poursuivre.

» Si plusieurs des instruments perfectionnés ont un prix assez peu élevé qui en permette l'acquisition aux petits cultivateurs, il en est d'autres, au contraire, et des plus importants, qui ne sont point accessibles à ces derniers à raison de la valeur relativement considérable qu'ils représentent, des réparations assez nombreuses qu'ils entraînent ou des dégradations auxquelles ils seraient exposés par suite de la prolongation de leur chômage, tels que les moissonneuses, les faucheuses, les machines à battre, les charriées à vapeur et surtout les machines à vapeur fixes ou locomobiles.

» Pour l'acquisition de ces instruments, il serait désirable, dans une grande quantité de communes, que l'association vint suppléer à l'insuffisance des ressources et des moyens des particuliers.

» Mais cette association entre les petits

cultivateurs est-elle toujours possible? Trop de préjugés, d'ignorance même des véritables principes économiques n'opposent-ils pas parfois une barrière insurmontable à une entreprise de cette nature?

» Il est toutefois un moyen qui pourrait, ce me semble, permettre la réalisation du but poursuivi: ce serait l'intervention des conseils municipaux. En effet, si, dans une commune rurale, le conseil municipal faisait l'acquisition d'une machine à vapeur locomobile, d'une machine à battre, d'une faucheuse et d'une moissonneuse, il pourrait s'attacher un ouvrier mécanicien chargé de conduire et d'entretenir ces instruments, qui, au moment opportun, seraient loués, moyennant un prix assez modique, à chaque cultivateur pour faire sa récolte ou battre ses grains.

» Le prix d'acquisition exigerait un premier déboursé qui pourrait être allégé en le répartissant sur plusieurs exercices, soit par des achats successifs, soit par suite d'arrangements avec les fabricants. D'un autre côté, en peu d'années, le rendement, par le moyen des loyers, ne tarderait pas à faire rentrer la commune dans ses fonds.

» Enfin, une commission prise dans le sein du conseil municipal pourrait être chargée du soin de ces instruments, de leur location, de leur surveillance et des rapports avec l'ouvrier conducteur comme avec les cultivateurs qui feraient emploi de ces machines.

» Je vous engage, monsieur le préfet, à étudier cette question, à la soumettre, si vous le jugez convenable, à l'examen des conseils municipaux des communes rurales de votre département et à me faire connaître, avec votre avis personnel, le sentiment avec lequel ces observations, auxquelles j'attache une très-sérieuse importance, auront été accueillies parmi les populations agricoles.

Je vous prie de vouloir bien communiquer ce document au conseil municipal de votre commune, à sa première réunion, en l'appelant à délibérer sur la question.

Vous aurez ensuite à me transmettre la délibération intervenue, dans le cas où cette assemblée croirait pouvoir entrer dans la voie indiquée par M. le ministre de l'agriculture.

Recevez, messieurs, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le préfet,

Baron F. DE REINACH.

On lit dans le *Journal du Mans* :

Le 25 août, le sieur Jean-Baptiste Morillon, âgé de 39 ans, cultivateur au lieu du Bordage, commune de Foulletourte, voulant nettoyer son fusil sans prendre la précaution de retirer la capsule, le coup partit et lui fracassa le crâne.

La mort a été instantanée.

LA RÉCOLTE DE 1876.

Au dernier conseil des ministres, M. Teisserenc de Bort, dit le *Courrier de France*, a fourni à ses collègues des renseignements sur le rendement de la récolte.

Partout le grain est des plus beaux. Abondant au Nord, au Midi, dans la région de Paris, il ne l'est pas dans les départements du Centre, ni dans ceux de l'Est qui bordent la rive gauche du Rhône. En résumé, M. le ministre du commerce a pu déclarer que la récolte générale était légèrement supérieure en quantité à la moyenne des années normales.

Nous aurons donc un excédant sur les besoins de la consommation, et comme conséquence les 5 à 6 millions d'hectolitres de blé vieux qui ont été mis en réserve vont sortir des greniers et venir sur les marchés.

Au sujet de la récolte, nous lisons encore dans le *Pas-de-Calais*, journal d'Arras :

« La récolte du blé est terminée et l'on se préoccupe de savoir quel en sera le rendement; mais il est encore bien difficile de l'indiquer d'une façon précise. En général, les gerbes font défaut et, sous ce rapport, il se pourrait bien, d'après les appréciations d'hommes compétents, qu'il y eût un quart de moins que les années moyennes. La qualité du grain est, il est vrai, supérieure et même tout à fait exceptionnelle; mais cette qualité ne compensera pas le défaut de quantité, et il y a tout lieu de croire que les blés récoltés ne seront pas suffisants pour pourvoir à tous les besoins de la consommation; il existe, il est vrai, des excédants

des années précédentes, mais il importe d'observer que la consommation du blé sera plus forte qu'ordinairement, car les autres céréales destinées à la nourriture de l'homme ainsi que les légumes secs ne sont pas abondants, et l'on s'accorde à penser que le rendement des pommes de terre laissera à désirer. Les importations combleront le déficit, c'est vrai; mais l'on peut s'attendre à des cours sensiblement supérieurs aux cours actuels. Nous disons que la qualité du blé était, cette année, exceptionnelle; il suffit de parcourir nos marchés d'Arras, on voit des blés dont le poids s'élève jusqu'à 85 kilogrammes l'hectolitre, poids rarement, pour ne pas dire jamais atteint. »

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 27 août 1876.

Versements de 75 déposants (13 nouveaux), 13,013 fr. » c. Revenus, 10,000 fr. » c. Remboursements, 6,519 fr. 99 c.

## Faits divers.

A Paris, l'installation de l'exposition des insectes est à peu près terminée. Cette année, bon nombre d'élèves des écoles primaires, guidés par leurs instituteurs, ont réuni de très-intéressantes collections d'insectes utiles ou nuisibles qui sont exposés à l'Orangerie des Tuileries. C'est le département du Calvados qui s'est le plus particulièrement distingué.

On écrit d'Arras :

Quarante détachements de pompiers ont assisté au concours, qui s'est terminé par un malheureux accident.

Un brigadier de la compagnie de Douai et deux dames sont tombés de la hauteur d'un second étage, par suite de la rupture de la corde qui faisait manœuvrer l'appareil simulant un sauvetage pendant un incendie. Les deux dames ont reçu de fortes contusions, le brigadier est assez grièvement blessé; tous trois ont été transportés à l'hôpital.

## Dernières Nouvelles.

Le journal le *Caucase* dit que depuis le commencement du mois d'août il arrive à Tiflis un assez grand nombre de Turcs qui fuient leur pays à cause de la guerre.

Belgrade, 29 août.

Un engagement a eu lieu hier sur toute la ligne dans la région d'Alexinatz. Le combat a duré depuis midi jusqu'à cinq heures du soir. Les Turcs ont échoué partout et ont été mis en déroute par une charge à la baïonnette de la brigade Valievo. Ils ont abandonné leurs morts, des armes et des munitions.

Une autre attaque des Turcs contre le petit Zwornick a été repoussée.

Constantinople, 29 août. — Le *Standard* croit savoir que le sultan sera déposé d'ici quelques jours; il est impossible de retarder cet événement plus longtemps.

Londres, 29 août.

Le *Times* dit que la réalisation des promesses de paix dépend de l'Angleterre. Les paroles qui décideront la paix ou la guerre doivent être prononcées par les représentants de la Grande-Bretagne. De l'énergie de l'ambassadeur anglais à hâter la Porte à consentir à un armistice, dépend de la question de savoir si un armistice sera ou ne sera pas accordé; si le langage de l'ambassadeur est net et énergique, la chose sera faite; s'il manque de précision, il se trouvera quelque cause de retard qui détruira toute chance de paix.

Londres, 29 août.

Belgrade, 28 août. — Le *Times* de ce matin dit que l'état des affaires à Alexinatz est favorable aux négociations de la paix.

Pour les articles non signés: P. GODER.

## Institution de M<sup>me</sup> V<sup>o</sup> Cavalier.

Une rentrée aura lieu le lundi 4 septembre, pour toutes les élèves qui ne voudront pas prendre de plus longues vacances.

On peut dire que l'Univers illustré tient à justifier, dans chacun de ses numéros, la vogue dont jouit cette magnifique publication. Ses gravures, intéressantes et variées, ne laissent échapper aucun sujet d'actualité. Quant à sa partie littéraire, consacrée aux écrivains les plus distingués, elle est à la fois attrayante et d'une irréprochable moralité.

**Refusez toute contrefaçon.** — N'acceptez que nos boîtes en fer-blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

**SANTÉ A TOUS** rendue sans médecine, sans purgés et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

**REVALESCIÈRE**

Du BARRY, de Londres

Trente ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 88,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castelluart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean; M. GONDRAND, rue d'Orléans; M. BESSON, successeur de M. TEXIER; M. NORMANDINE, rue Saint-Jean; M. J. RUSSON, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Co, 26, place Vendôme, Paris. (31)

l'ation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46,218 : le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 48,744 : le docteur-médecin Shorland, d'une hydropisie et constipation. — N° 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

N° 63,476 : M. le curé Comparé, de dix-huit ans de dyspepsie, gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes. N° 46,270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46,210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irri-

**CHEMIN DE FER DE POITIERS**

Service d'été, à partir du 26 juin.

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
11 — 30 —		4 — 30 — soir.	
1 — 30 —		9 — 7 —	
7 — 40 —		11 — 41 —	
Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
8 h. 50 m. matin.		9 h. 37 m. matin.	
10 — 45 —		3 — 30 — soir.	
12 — 30 —		7 — 39 —	
6 — 20 —		11 — 18 —	

Tous ces trains sont omnibus.  
P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 29 AOUT 1876.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance décembre.	72	03	»	20	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	750	»	»	»	»	»
4 1/2 % jouiss. septembre.	104	50	»	»	Crédit Mobilier.	192	50	»	»	»	»
5 % jouiss. novembre.	105	85	»	»	Crédit foncier d'Autriche.	490	»	10	»	»	»
Obligations du Trésor, 1. payé.	400	»	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. aout.	423	50	»	»	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	228	»	»	»	Est, jouissance nov.	635	»	2	50	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	409	75	»	»	Paris-Lyon-Méditerr., j. nov.	1062	50	»	»	»	»
— 1865, 4 %	513	»	»	»	Midi, jouissance juillet.	780	»	»	»	»	»
— 1869, 3 %	375	»	»	»	Nord, jouissance juillet.	1280	»	»	10	»	»
— 1871, 3 %	360	»	»	»	Orléans, jouissance octobre.	1060	»	»	3	75	»
— 1876, 4 %	405	»	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	700	»	»	»	»	»
Banque de France, j. juillet.	3743	»	»	»	Vendée, 250 fr. p. j. juillet.	»	»	»	»	»	»
Comptoir d'escompte, j. aout.	693	»	2	50	Compagnie parisienne du Gaz.	1383	»	»	»	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juillet.	390	»	»	»	Société Immobilière, j. janv.	23	»	»	2	»	»
Crédit foncier colonial, 250 fr.	335	»	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juillet.	323	75	»	3	75	»
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	732	50	»	»							

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'été, 1<sup>er</sup> mai 1876).**

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.	
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — — — — (s'arrête à Angers)	
9 — 1 — — — — — omnibus-mixte.	
1 — 37 — — — — — soir,	
4 — 10 — — — — —	
7 — 17 — — — — — express.	
10 — 37 — — — — — omnibus.	
	omnibus-mixte.
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	
3 heures 20 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 20 — — — — — omnibus.	
9 — 41 — — — — — express.	
12 — 38 — — — — — soir,	
4 — 44 — — — — — omnibus-mixte.	
10 — 28 — — — — — omnibus-mixte.	
	express-poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 8 h. 45.

**IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE ET LITHOGRAPHIQUE**

**PAUL GODET**

EDITEUR

PLACE DU MARCHÉ-NOIR, A SAUMUR.

Factures, Têtes de Lettres, Circulaires, Mandats, Cartes d'adresse, Affiches de toutes dimensions, États administratifs, Impressions de brochures et autres ouvrages, Lettres de faire part de naissance, de mariage, de décès, Cartes de visite.

**AUTOGRAPHIE.**

**LIBRAIRIE ET PAPETERIE**

Gros et détail.

Spécialité d'Enveloppes bulle pour administration. — Fabrique de Registres à dos élastique. — Boîtes de bureau sur mesure.

**RELIURES DE LUXE ET ORDINAIRES.**

**Tribunal de commerce de Saumur.**

**FAILLITE HERVOIL.**

Aux termes d'un jugement rendu par le tribunal de commerce de Saumur, le 28 août 1876, enregistré, le sieur Hervoil, Auguste, serrurier-forgeron, demeurant à Gennes, a été déclaré en état de faillite, dont l'ouverture est provisoirement fixée au 29 juillet 1876. M. Regnard, Prosper, a été nommé juge-commissaire, et M. Doussain, expert-comptable à Saumur, syndic provisoire.

Pour extrait :  
Le greffier,  
L. BONNEAU.

**A AFFERMER**

EN UN OU DEUX LOTS,  
Pour entrer en jouissance à l'ouverture des guérets, en mars 1877,

**LA FERME**

**DE VILLEVERT**

Située commune de Distré,  
Consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, et 19 hectares 50 ares de terres et vignes joignant les terrains communaux.  
S'adresser à M. DU BOUT, propriétaire au Coudray. (386)

Etudes de M<sup>e</sup> MAURICE, avoué à Chinon,  
Et de M<sup>e</sup> ROBIN, notaire à Richelieu (Indre-et-Loire).

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION,

Le lundi 11 septembre 1876, heure de midi.

En l'étude de M<sup>e</sup> ROBIN, notaire à Richelieu,

**LE CHATEAU DE BACHÉ**

ET SES DÉPENDANCES

Sis commune d'Assay (Indre-et-Loire), et, par extension, en celles de Pouant et Céaux (Vienne).

Elles consistent en

**ONZE FERMES**

Contenance totale : 421 hectares 56 ares 78 centiares.  
Mise à prix : 370,000 francs.  
On adjudgera sur une seule enchère.

**A VENDRE**

Un CHIEN et une CHIENNE de chasse d'arrêt.  
S'adresser à AUGEREAU, Louis, à Brézé. (414)

**A CÉDER**

— Pour cause de santé,

**UNE ETUDE D'HUISSIER**

De chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saumur (Maine-et-Loire).  
S'adresser à M. CALLARD, expert, à Montreuil-Bellay. (382)

**DEVANTURE**

ESCALIER ET CROISÉES

**A VENDRE**

S'adresser à M. NORMANDINE, pharmacien, rue Saint-Jean. (423)

**CHASSE**

La chasse est formellement interdite sur la terre de Pocé, commune de Distré, et la terre de la Beuorderie, communes de Verrie, Gennes, etc.

**RIELLANT**

DENTISTE

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

ANCIENNE PHARMACIE PASQUIER  
20, rue du Marché-Noir, SAUMUR.

**A. GLOSIER**

Pharmacien-chimiste, successeur.

Comme par le passé, on trouvera à la pharmacie un grand assortiment de bandages herniaires, de ceintures abdominales, de bas élastiques pour varices.

Ces articles étant une spécialité de la maison, sont de première qualité et à des prix très-modérés.  
Appareils spéciaux, confectionnés sur mesure.

LA RÉFORME ÉCONOMIQUE  
REVUE BI-MENSUELLE  
Des Questions Sociales, Politiques, Fiscales, Scientifiques, Industrielles, Agricoles, Commerciales  
Paraît le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois  
PAR ÉDITIONS DE SEPT TABLES GRAND IN-8<sup>o</sup>  
(112 pages)

Tout abonné a droit à un abonnement d'un an au BIEN PUBLIC, moyennant 56 fr. au lieu de 70 francs divers.

ABONNEMENTS :  
En an, 24 fr. | Six mois, 12 fr. | Trois mois, 6 fr.  
Prix du Numéro: 1 franc.

Paris, Rue du Faubourg-Montmartre, 15

Un Agent commercial en vins et spiritueux, actif et très au courant des affaires de Londres, disposant de bonnes références, avec dépôt de garantie, entreprendrait volontiers la représentation d'une maison pour la vente à la commission des vins mousseux de Saumur. — Ecrire à M. Pierre Roux, 21 A, Frith street, Oxford street, W. Londres. (379)

**JOURNAL DU DIMANCHE**

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ  
Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte et gravures inédites et un morceau de musique.

ABONNEMENTS :  
Un an, 8 fr. — Six mois, 4 fr.  
Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.  
La collection se compose actuellement de 30 volumes renfermant les ouvrages des meilleurs auteurs contemporains.  
Le volume broché pour Paris 5 fr. d<sup>e</sup> pour les départements 4 fr.

Saumur, Imprimerie P. GODET.